



Facture forfait journalier + de 3 ans après

Par **mich_m**, le **22/11/2008** à **17:15**

Bonjour à tous,

Je viens de recevoir de la part d'une clinique une facture de forfait journalier pour une hospitalisation de mars 2005!! A l'époque j'avais fourni tous les documents nécessaires (prise en charge mutuelle,..). A noter que depuis j'ai eu d'autres interventions dans cet établissement sans que rien ne me soit signalé. Pas de déménagement pouvant faire penser à un problème d'adresse. Il semblerait que la prescription pour les frais de séjour dans les établissements de santé est de 30ans. Est-ce que le FJ rentre dans le cadre des frais de séjour?

D'où ma question: prescription ou pas d'autant plus que je pense que si je m'adresse à ma mutuelle eux invoqueront la prescription!!

Avec mes remerciements